

2008/8691 - DEMANDE D'UNE SUBVENTION DE 15 000 € A LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES RHONE-ALPES (DRAC) POUR LES EXPOSITIONS « OBJETS DE LA RESISTANCE » ET « DOISNEAU ET L'IMPRIMERIE CLANDESTINE » - CENTRE D'HISTOIRE DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 26 décembre 2007 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation présentera en 2008 deux expositions importantes et complémentaires.

La première, intitulée « *Objets de Résistance* » sera présentée du 14 février au 31 août 2008, son budget prévisionnel est de 100 000 euros. La seconde, « *Doisneau et l'imprimerie clandestine* » sera présentée du 6 mars au 30 juin 2008, son budget prévisionnel étant de 37 000 euros.

Ces deux manifestations seront l'occasion pour le grand public comme pour le public scolaire d'appréhender de façon concrète l'extrême diversité de la Résistance à travers la présentation inédite des collections du Centre d'Histoire d'une part et d'une partie de l'œuvre de Robert Doisneau d'autre part.

Le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation sollicite donc la DRAC pour une participation au financement de ces expositions à hauteur de 15 000 € au total pour l'exercice 2008, 12 000 € pour « *Objets de Résistance* » et 3 000 € pour « *Doisneau et l'imprimerie clandestine* ».

Vu l'avis émis par le Conseil du 7<sup>e</sup> arrondissement ;

Où l'avis de sa Commission Culturelle ;

### **DELIBERE**

1. M. le Maire est autorisé à solliciter l'aide financière de la Direction Régionale des Affaires Culturelles sous forme de subventions de fonctionnement pour les deux expositions intitulées « *Objets de Résistance* » et « *Doisneau et l'imprimerie clandestine* ».

2. Les recettes perçues seront imputées sur le programme CHRDL, budget 01, fonction 322, nature 74718, opérations OCTCHOBJ pour « *Objets de Résistance* » et OCTCHDOI pour « *Doisneau et l'imprimerie clandestine* ».

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

P. BEGHAIN